

scic

DE

la

blaireriautierie



Projet d'achat collectif de la maison de la ferme de Kergoran à Mellionnec (22)

La ferme de Kergoran

Camille, Marianne, Simon et Siloë (9 ans) se sont installé.e.s pour vivre et travailler ensemble sur la ferme de Kergoran à Mellionnec au printemps 2022. La ferme collective de Kergoran comprend une activité d'élevage de chèvres et de brebis pour produire du fromage et des yaourts, une production de céréales pour produire de la farine, des galettes et des crêpes, et un atelier de maraîchage. Le tout en agriculture biologique et avec une vente en circuits courts. La ferme est constituée d'environ 50 ha de terres groupées autour du corps de ferme, 3000 m² de bâtiments agricoles et une maison. L'activité agricole est portée par la SCEA Ferme de Kergoran (Société Civile d'Exploitation Agricole) dont Camille, Marianne et Simon sont associé.e.s et gérant.e.s.

Les fermier.e.s souhaitent que l'intégralité de la ferme de Kergoran, y compris la maison, devienne une propriété collective, un bien commun, pour plusieurs raisons :

- simplifier l'installation pour les paysan.ne.s à venir, et participer à multiplier le nombre de paysan.ne.s.
- pouvoir choisir de rester, ou de partir si le besoin s'en fait sentir, sans pression économique supplémentaire.
- pour que les éleveur.es de la ferme à présent et à venir puissent avoir un lieu d'habitation à proximité.
- limiter les rapports de pouvoir inégaux induits par la propriété en cas d'entrée d'autres membres dans la ferme.

Pour cela, les fermier.e.s construisent un ensemble cohérent de trois structures juridiques propriétaires que ce document vise à présenter.

La SCIC de la Blaireautière

Le projet de la SCIC de la Blaireautière consiste à acheter la maison de la ferme grâce à des souscriptions de parts sociales citoyennes puis à la revendre à la Foncière de Terre de Liens une fois les travaux de décence effectués. L'objectif de revente est 2031. La ferme formerait alors une seule entité foncière qui ne pourrait être démantelée (hors poulailler).



La Foncière Terre de Liens

Terre de Liens est un mouvement citoyen, reconnu d'utilité publique, qui œuvre pour préserver les terres agricoles, faciliter l'accès à la terre et favoriser des pratiques agricoles vertueuses pour l'environnement. Grâce à la collecte d'épargne citoyenne, la Foncière de Terre de Liens achète des fermes et les loue à des fermier.e.s qui développent une agriculture biologique, paysanne et de proximité. Elle s'engage à ne pas les revendre et ces fermes sortent ainsi de la spéculation foncière.

Dans le cas de la ferme de Kergoran, la Foncière s'est engagée en juillet 2022 à devenir propriétaire des terres et des bâtiments de la ferme, à l'exception de la maison et du poulailler. Dans un premier temps, Terre de Liens n'achète pas la maison de la ferme de Kergoran car, pour effectuer les travaux requis pour une mise à bail dans les règles, les paysan.ne.s seraient obligé.e.s de quitter la maison pendant minimum 3 ans, ce qui ne correspond pas à leur vie d'éleveuses et d'éleveurs. Par ailleurs, les travaux effectués par Terre de Liens, ont été estimés à des coûts importants (délégation à des artisans), trop pour être financés par des loyers modérés et encadrés par des arrêtés préfectoraux.

Le poulailler sans poules

La Foncière de Terre de Liens ne souhaite pas acquérir un ancien poulailler industriel de 1500 m² constitué essentiellement d'amiante, un collectif de Mellionnecois s'est créé pour constituer une association de soutien et acheter ce poulailler afin d'y stocker du matériel et d'y faire vivre des projets tels qu'une zone de gratuité.

Votre argent dort à la banque ? Faites le dormir à la ferme !



Pourquoi placer des sous à la Blaireautière ?

La part sociale de la SCIC de la Blaireautière est de 1000 €. C'est un prêt qui doit être vu à moyen ou long terme. L'idée n'est pas de s'enrichir par cet achat mais bien de participer financièrement à une dynamique citoyenne et d'utilité sociale au cœur de la ferme.

À quoi va servir la maison ?

Actuellement la maison sert d'habitation aux paysan·ne·s de la ferme. C'est aussi le siège social de la ferme, qui comprend notamment un bureau et permet de cuisiner pour les participants extérieurs aux activités de la ferme (stagiaires, coup de main).

À terme, il se pourrait que les espaces privés soient délocalisés autour de la maison dans des habitats légers et que davantage de pièces de la maison soient collectivisées (dortoir, ateliers...).

